

19. juillet 2011 - 06:00

## La Suisse n'avait pas pu envoyer de fromager à Cuba



L'historien Sacha Zala, directeur des Documents Diplomatiques Suisses. (cortesia)

devrait aussi demeurer imperméable aux vives critiques publiées dans la presse locale et proférées par les politiciens cubains à l'égard des Etats-Unis. Et enfin, le Suisse devrait impérativement s'abstenir de commenter la politique intérieure de l'île, disait encore la missive diplomatique.

Dans une autre notice, on apprend que, «malheureusement», la recherche du fromager idéal est restée infructueuse et que les spécialistes du secteur redoutaient les conséquences d'un tel voyage à Cuba. Le document laissait aussi entendre que la révolution cubaine n'avait pas l'heur de plaire au monde paysan de l'époque. Fin de l'anecdote.

De telles lettres, qui documentent certains volets de la politique étrangère et de l'histoire sociale de la Suisse, ne sont plus «brûlantes» depuis longtemps. Elles ne l'ont peut-être jamais été. Mais ces témoignages d'une époque révolue n'en sont pas moins fascinants.

Loin du phénomène de wikileaks, il s'agit de textes, sélectionnés, contextualisés et répertoriés parmi une marrée de données, disponibles aujourd'hui. Un travail minutieux, réalisé par les Documents Diplomatiques Suisse (DDS), qui depuis 1972 gèrent l'édition de milliers de pièces documentant l'histoire de la politique étrangère suisse. Un service destiné avant tout aux historiens. Mais désormais, le DDS s'appuie sur les nouvelles technologies pour atteindre un public plus ample. Entretien avec son directeur, Sacha Zala.

**swissinfo.ch: Parmi les spécialistes, le DDS jouit d'une excellente réputation, en Suisse et au-delà. A une époque où toute information ou presque est disponible en ligne, qu'offrez-vous donc de si exceptionnel ?**

Sacha Zala: La pertinence. Notre grand mérite est de ne publier que 600 documents par année, et non 600'000. En publier 600'000 serait plus facile. Il suffirait de les scanner et de faire digitaliser des fonds entiers de documents. Le problème, est que personne ne se donne la peine de sélectionner et d'indexer de tels documents. Une meule de foin reste une meule de foin. Difficile d'y retrouver une aiguille.

Notre objectif est précisément celui de sélectionner, répertorier et de relier entre eux ces documents. Nous sommes un groupe d'historiens et nous travaillons avec des critères scientifiques. Nous nous interrogeons en permanence sur la véritable intérêt des documents sous l'angle de la recherche historique. Et puis, il y a aussi la structure limpide établie dans notre banque de données, qui permet une recherche efficace.



Les documents des DDS proviennent des Archives fédérales. (cortesia)

**swissinfo.ch: Votre travail est surtout destiné aux professionnels. Mais vous tentez néanmoins d'atteindre le grand public. Ainsi, vous publiez des dossiers liés à l'actualité, comme les 150 ans de l'Unité de l'Italie, ou**

Par Doris Lucini, swissinfo.ch

**Les Documents Diplomatiques Suisses, ou un siècle et demi d'archives, témoignent des relations passées de la Confédération avec l'étranger. Une précieuse source de données, parfois piquantes, pour les chercheurs. Comme à Cuba en 1964.**

Le gouvernement cubain avait exprimé le souhait d'accueillir un fromager suisse, pour transmettre ses connaissances aux populations locales. Dans une lettre envoyée à Berne, l'ambassadeur de Suisse soulignait combien Cuba tenait à ce projet et dressait le portrait du volontaire idéal.

Le candidat devait, si possible, maîtriser l'espagnol ou l'anglais, rester imperturbable face au chaos administratif ambiant, savoir s'adapter aux changements d'alimentation et rester de marbre devant le charme des femmes cubaines. Naturellement, le fromager

## **encore les 50 ans de la coopération et de l'aide au développement helvétique. Est-ce une stratégie payante ?**

S.Z.: Nous ne voulons pas courir après l'actualité. Notre projet historique suit des critères rigoureusement scientifiques. Mais, dans la mesure du possible, nous apprécions aussi de mettre en exergue des perles qu'il nous arrive de découvrir dans notre banque de données. Et les réactions qui s'ensuivent sont nombreuses.

Ces dossiers nous permettent aussi d'avoir une certaine présence médiatique. Chaque fois que nous en publions un, les visites sur notre site augmentent. La quantité d'internautes ne révèle rien de la qualité scientifique de notre travail, mais elle n'en a pas moins son importance. Rappelons que de l'argent public a été investi dans ce projet, et plus l'éventail de la population qu'il touche est large, mieux c'est.

L'actualité nous offre aussi l'occasion de sortir de notre «tour d'ivoire» et de montrer que la recherche historique peut servir à décrypter le présent. Il y a deux ans, lorsque la crise avec les Etats-Unis avait éclaté en raison de problèmes liés au secret bancaire, nous avons publié un communiqué qui montrait comment, il y a cinquante ans déjà, au vingtième siècle, des tensions étaient apparues avec les USA, pour les mêmes motifs de politique fiscale. Dans certaines circonstances, une banque de données comme la nôtre peut être utile pour rappeler les constantes et les racines des problèmes qui nous interrogent aujourd'hui encore.

## **swissinfo.ch: En 2010, vous avez relié la banque de données du DDS au site Europeana. Pourquoi ?**

S.Z.: Europeana - la bibliothèque digitale mise en œuvre par l'Union européenne - est un projet qui a un bel avenir devant lui. Par rapport aux moteurs de recherche traditionnels et à vocation commerciale, ce site garantit la qualité des informations. C'est un aspect très important, surtout pour les non experts et les citoyens en général.

Placer notre banque de données dans cette bibliothèque virtuelle comporte à la fois des avantages pour nous - puisque nous pouvons donner une meilleure visibilité à des documents helvétiques - et pour les usagers d'Europeana, qui est un site unique où l'on peut puiser davantage d'informations et plus rapidement qu'ailleurs.

## **swissinfo.ch: Vous travaillez avec des documents diplomatiques, mais vous n'êtes pas wikileaks. Avant d'avoir accès à des documents secrets, vous devez laisser s'écouler un laps de temps de 30 ans. Et dans certains cas, comme par exemple le dossier sur les révélations avec le régime de l'Apartheid, les archives sont même restées bouclées. Cela vous pose-t-il des problèmes ?**

S.Z.: La question est complexe. Pour des motifs scientifiques évidents, je suis un fervent défenseur de la liberté de la recherche garantie par la Constitution suisse. Mais il est néanmoins légitime pour un Etat d'avoir des secrets et de les protéger. Dans une démocratie digne de ce nom, la question revient à limiter au strict nécessaire les éléments qu'il est nécessaire de garder secrets. Prenons par exemple les plans de constructions du Réduit national. Si ces documents étaient encore d'actualité, il faudrait les protéger. Comme ils ne le sont plus, il s'agit de les rendre accessibles.

Les problèmes surviennent lorsqu'on tente de cacher d'autres choses en invoquant la sécurité nationale. Je pense que dans le cas de l'Afrique du Sud, la mise sous scellés des documents ne se justifiait pas, et même, sur le plan politique, cela s'est avéré plutôt contreproductif. Ceci dit, dans la complexité administrative d'un Etat moderne tel que la Suisse, les décisions prises laissent des traces plus ou moins partout, et de fait, les secrets n'en sont plus véritablement. J'ajouterais encore que la Suisse n'a pas grand-chose à cacher, elle n'a pas orchestré de coups d'Etats en Amérique latine, n'a pas lancé d'actions militaires....

Au plan national, je dirais que notre projet de recherche jouit de l'avantage fondamental de ne pas dépendre d'instances politiques. C'est moi qui tranche en dernier recours sur les documents à publier, et je suis un chercheur indépendant, pas un fonctionnaire. La loi fédérale sur l'archivage s'appuie sur des standards internationaux et prévoit en substance que les documents soient accessibles au-delà d'une période de 30 ans.

Malheureusement, ces dernières années, la loi fédérale sur la protection des données, mise en œuvre pour régler des affaires courantes, est appliquée de manière toujours plus restrictive, aussi à l'accès à des documents historiques. Les défenseurs de la liberté de la recherche ne disposent pas de leur propre lobby et l'accès à des sources historiques est toujours plus difficile et bureaucratique. Un pays qui prône des valeurs démocratiques élevées, comme la Suisse, devrait y être plus attentif.

Doris Lucini, swissinfo.ch

Traduction de l'italien: Nicole della Pietra

## **GALERIES PHOTOS**



**Réception**

Le président de la Confédération salue le corps diplomatique

Les Documents Diplomatiques Suisses (DDS) sont un centre de recherche historique, fondé en 1972, comme un projet d'édition de sources officielles, instrument de recherche pour l'histoire de la politique étrangère et des relations internationales de la Suisse.

Aujourd'hui, les DDS sont une entreprise de l'Académie des sciences morales et sociales. Ils sont dirigés par l'historien Sacha Zala. Il est entouré de 8 collaborateurs scientifiques qui sélectionnent, commentent et publient les documents présentant un intérêt particulier, parmi l'énorme quantité de dossiers qui forment les Archives fédérales suisses.

Le projet est soutenu par les Archives fédérales et le Département fédéral (ministère) des Affaires étrangères, mais il est indépendant sur le plan politique. Une commission formée de professeurs de toutes les universités suisses, et présidée par Hans Ulrich Jost, en garantit les fondements scientifiques.

A ce jour, 22 volumes ont été publiés, pour un total de plus de 15'000 documents de la période de 1848-1963.

---

#### DODIS.CH

La banque de données Dodis contient la version digitalisée de près de 6'000 documents et d'informations relatives à plus de 30'000 personnes, 13'000 organisations et 3'500 sites géographiques.

Il lui manque toutefois l'appareil critique des volumes publiés par les Documents Diplomatiques Suisses.

Depuis le mois de juin 2010, le contenu de Dodis est aussi disponible sur le site europeana.eu.

---

#### LIENS

[Documents Diplomatiques Suisses](#)

[Loi fédérale sur l'archivage](#)

[Sacha Zala \(en allemand et en anglais\)](#)

[Europeana, base de données des ressources numériques des musées, bibliothèques, archives et collections audiovisuelles européennes](#)

[Recherche d'un fromager pour Cuba - lettre de l'ambassadeur suisse à La Havane \(en allemand\)](#)

[Recherche d'un fromager pour Cuba - réponse de Berne \(note diplomatique en français\)](#)

#### URL de cet article

[http://www.swissinfo.ch/fre/politique\\_suisse/la\\_suisse\\_ailleurs/La\\_Suisse\\_n\\_avait\\_pas\\_pu\\_envoyer\\_de\\_fromager\\_a\\_Cuba.html?cid=30484456](http://www.swissinfo.ch/fre/politique_suisse/la_suisse_ailleurs/La_Suisse_n_avait_pas_pu_envoyer_de_fromager_a_Cuba.html?cid=30484456)

---

[Fermer la fenêtre](#)